

Protocole d'entretien

Code : IS 1
 Cible : Unité des SIGE
 Personne interrogée :
 Date, heure : ... / ... / – ... : ...

1. *Pourriez-vous expliquer brièvement la manière dont vous collectez les statistiques de l'éducation dans ce pays/cet établissement ?*

À mentionner :

- Existence d'une politique relative aux SIGE au sein du ministère de l'Éducation ;
- Quels sous-secteurs votre unité couvre-t-elle ? Quels sous-secteurs ne couvre-t-elle pas ?
Utiliser le tableau 1.1 de l'inventaire ;
- Existence d'une cartographie de la CITE et suivi des programmes non couverts ;
- Principaux instruments de collecte de données (questionnaires) ;
- Support de collecte de données (par ex. électronique ou non) ;
- Périodicité de la collecte de données ;
- Description de la chaîne logistique (par ex. école → district → province → ministère → institut national de statistique)
Utiliser le tableau 1.3 de l'inventaire ;
- Vérification des contrôles de la qualité des données à différents niveaux, par ex. concernant la cohérence d'une année à l'autre, la cohérence interne (par ex. la somme des éléments correspond aux totaux indiqués) ou encore la plausibilité, etc. ;
- Délais de la collecte des données ;
- Stockage, archivage des données ;
- Éthique quant à la collecte des données (confidentialité, professionnalisme, sécurité) ;
- Plans en cours / pratiques passées abandonnées.

[À collecter : copies des principaux instruments de collecte de données, si possible une copie papier et une version électronique.]

2. *Pourriez-vous expliquer brièvement comment vous décidez quelles données seront collectées ?*

À mentionner :

- Existence d'un cadre de suivi et d'évaluation qui étayerait les décisions concernant les besoins statistiques ;
- Adhésion à des normes et procédures internationales, dont la conformité avec la soumission des questionnaires de l'ISU ;
- Réunions de coordination avec des collègues au sein de votre organisation, notamment des parties prenantes de haut niveau (évaluer l'influence « politique » de l'Unité) ;
- Réunions de coordination avec une agence mère (INS) selon une éventuelle SNDS ;
- Considérations statistiques.

[À collecter : document-cadre de suivi et d'évaluation ; copie de la dernière soumission à l'ISU ; procès-verbaux des dernières réunions de coordination ; documents méthodologiques.]

3. *Pourriez-vous décrire brièvement le contexte organisationnel de votre travail ?*

À mentionner :

- Cadre juridique auquel les activités de l'unité se conforment (loi relative à l'éducation et aux statistiques, réglementations des services publics, codes éthiques, obligations et traités internationaux)
Vérifier la responsabilité de l'unité en matière de statistiques ;
Utiliser le tableau d'inventaire 1.1 ;
- Place de l'unité dans le cadre institutionnel global de l'organisation au sein de laquelle elle mène ses activités ;
- Existence éventuelle d'une politique du gouvernement en matière de TIC ;
- Risques de recouvrements ou de duplications des activités avec d'autres unités de la même organisation, et synergies (demander à propos des réunions de coordination) incluant une relation entre les ensembles de données ;
- Coordination / collaboration / communication avec les unités concernées et externes à l'organisation en question ;
- Financement / processus budgétaire du gouvernement / soutien des partenaires de développement
Utiliser le tableau 4 de l'inventaire ;
- Ressources humaines et autres (ressources humaines aussi bien en termes de quantité que de qualité, y compris les procédures de recrutement et les politiques relatives aux ressources financières pour l'avancement professionnel ; l'équipement, le matériel informatique et les logiciels) ;
- Formation et mesure dans laquelle les besoins en développement sont évalués et satisfaits.

[À collecter : organigrammes (utiliser le tableau 1.2 de l'inventaire), profils de recrutement, éventuel inventaire des ressources humaines (utiliser les tableaux 2.1 et 2.5 de l'inventaire), équipement (utiliser le tableau 2.6 de l'inventaire), notamment les logiciels et leurs versions, documents juridiques, code éthique.]

4. *Pourriez-vous expliquer brièvement la manière dont les données sont traitées et analysées dans votre unité ?*

À mentionner :

- Système(s) utilisé(s) (WinDem, MsAccess, Excel, StatEduc, R, SPSS, DevInfo, STATA, etc.) ;
- Équipe chargée de la saisie des données ;
- Techniques et objectifs d'analyse (par ex. pour la planification/les projections, la compréhension de l'équité, les analyses régionales) ;
- Existence et utilisation d'un numéro d'identification unique pour l'école. Vérification croisée avec une autre base de données du ministère (RH, finance, examens) et vérification de son utilisation au niveau infranational et au niveau des écoles ;
- Existence, utilisation et mise à jour d'une liste maîtresse des établissements ;
- Taux de réponse et données manquantes
Utiliser les tableaux 5.1 et 5.2 de l'inventaire ;
- Combinaison avec d'autres ensembles de données, principalement des ensembles orientés vers les produits (par ex. SACMEQ), afin de comprendre la relation apports-produits.

[À collecter : copie électronique de la base de données, politiques/documents décrivant les analyses.]

5. *Pourriez-vous expliquer brièvement la manière dont les données produites par votre unité sont publiées/diffusées/rendues publiques ?*

À mentionner :

- Existence d'un registre pour les demandes de données par des parties prenantes internes ou externes à l'organisation ;
- Utilisateurs les plus demandeurs de produits statistiques (y compris les divisions du ministère) ;
- Existence d'un registre pour les retours des utilisateurs internes ou externes à l'organisation (qui peut être utilisé pour la révision de l'ICD) ;
- Existence/description du processus de révision de l'ICD ;

- Existence de publications de l'organisation (par ex. rapport annuels, résumés, sites Internet et bases de données en ligne, rapports analytiques, soumission de questionnaires de l'ISU et autres)
Utiliser les tableaux 3.1 et 3.2 de l'inventaire ;
- Publication de métadonnées ;
- Publication de documents méthodologiques, participation à des conférences, etc. ;
- Accessibilité des données pour d'autres organisations en « chaîne » comme les provinces, districts, écoles, etc. ;
- Collaboration avec d'autres institutions telles que des universités, instituts de recherche, etc. ;
- Niveau de collaboration avec des consultants externes dans le processus d'élaboration de rapports.